

Aix-en-Provence, le 14 avril 2020

Madame la Maire d'Aix-en-Provence  
Maryse Joissains Masini

Hôtel de Ville  
13 100 Aix-en-Provence

**Objet : Expulsion des Gilets Jaunes de l'ancienne école maternelle Jean Giono**

Courrier collectif des Gilets Jaunes et associations utilisatrices d'une partie de l'ancienne École Maternelle Jean Giono à Aix-en-Provence – Bld Président Kennedy

**Lettre remise en main propre contre récépissé**

Madame la Maire,

Mercredi 8 avril 2020, les services de police ont procédé à l'évacuation des locaux précités de Gilets Jaunes qui s'y trouvaient et ont également procédé à la fermeture des lieux ce jeudi 9 avril. Nous sommes très surpris de cette réaction à la fois inattendue et incompréhensible de votre part. Depuis plus d'un an en effet, nous utilisons régulièrement ces locaux suite aux accords qui avaient été passés entre vous et des représentants des Gilets Jaunes de la manière la plus courtoise.

Au cours de la même période, les Gilets Jaunes ont permis à plusieurs associations et collectifs aixois d'utiliser ces locaux afin d'y tenir des réunions, d'y stocker du matériel à usage associatif, d'y préparer des conférences, d'y faire des projections-débats et d'y animer des activités culturelles et éducatives.

Ainsi, l'École Giono a accueilli, outre les Gilets Jaunes du Pays d'Aix et de la région, des mouvements et associations très diverses tels que Attac pays d'Aix ; La Ligue des Droits de l'Homme section du pays d'Aix ; le Comité de mobilisation des étudiant-e-s de la faculté ALLSH ; le Comité de Lutte – Étudiant-e Défend tes droits Aix-en-Provence ; l'Atelier Constituant des Bâtisseurs Jaunes ; ANV COP21 ; Extinction Rébellion pays d'Aix ; l'Union locale CGT du pays d'Aix ; l'Union Syndicale Solidaires 13 ; la Confédération Paysanne ; Aix Solidarité ; le Collectif Climat du pays d'Aix ; les Déconnomistes ; le Pacte pour la Transition Aix-en-Provence...

Cette utilisation des lieux s'est faite sans causer aucune nuisance aux riverains ni à l'ensemble du quartier. Bien au contraire, une grande solidarité s'est créée entre tous les intervenants, qui a permis à l'ensemble des acteurs associatifs de participer à l'information et à l'éducation des citoyens aixois, tout en réalisant des actions d'entraide auprès des populations les plus fragiles.

Vous comprenez de ce fait, combien nous respectons les actions d'aide alimentaire portées par Les Restos du Cœur, puisqu'elles sont au cœur de nos propres valeurs. C'est ainsi que depuis l'épisode tragique du Covid-19, nous nous sommes mobilisés afin d'organiser un réseau d'entraide en créant le groupe CovidAixEntraide (sur les réseaux sociaux) afin de mutualiser nos énergies.

Lors de l'arrivée des Restos du Cœur dans la partie inoccupée par les Gilets Jaunes de l'École Giono, nous leur avons proposé notre concours. Les mesures découlant de votre déclaration du 7 avril au sortir de la réunion de crise, annonçant la mise à disposition des locaux de l'École, ont été mises en application dans la partie que nous n'occupons pas, ce qui ne pose aucun problème particulier.

Nous vous devons néanmoins une explication sur la présence de Gilets Jaunes dans l'École. Pendant cette difficile période de confinement, nous avons craint de laisser l'École sans surveillance. L'alarme n'étant pas toujours opérationnelle, et utilisant le local à des fins de stockage de certains matériels, nous avons jugé indispensable de sécuriser les lieux par la présence exceptionnelle, pendant le confinement, de 3 personnes de confiance qui se sont portées volontaires. Elles en ont profité pour remettre en état des parties qui avaient été dégradées lors de précédentes intrusions étrangères à nos collectifs.

Nous souhaitons par ailleurs vous rappeler nos précédentes réunions et accords :

- Un premier accord d'occupation avait été validé par écrit et par vous-mêmes avec Jean-Claude Lévy de Pertuis, au cours du premier trimestre 2019.
- Puis en septembre 2019, lors d'une entrevue avec vous-même, en Mairie, nous nous étions mis d'accord sur le fait de laisser l'accès aux ouvriers qui devraient intervenir en vue de la préparation du futur chantier de démolition (date prévisionnelle janvier 2020). Or, depuis, nous n'avons jamais vu personne dans ce cadre. Cet accord prévoyait également une mise à disposition par la mairie d'un nouveau local d'au moins 50 mètres carrés à usage exclusif pour nous, dès lors que nous devrions quitter l'École Giono, et la possibilité de nous fournir un lieu plus grand, ponctuellement, pour des réunions ou conférences plus importantes en nombre de participants.

Ce brutal revirement de position à votre initiative est donc tout à fait surprenant, d'autant qu'il intervient sans que nous en ayons été prévenus, dans une période tout à fait particulière de confinement qui nous interdit toute forme de déménagement sans courir le danger d'être contaminés ou bien d'être verbalisés pour motif non valable de déplacement.

Nous nous permettons de vous rappeler également que la trêve hivernale a été repoussée de deux mois par le Gouvernement et que par conséquent, cette expulsion, au mépris de toutes règles élémentaires de sécurité dues aux personnes confinées, nous semble en parfait décalage avec le cadre de l'article premier du décret du 16 mars 2020, portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19.

Nous avons plusieurs propositions et requêtes pressantes à vous présenter.

Après plus d'un an, nous sommes restés en dialogue avec vos Services, et de nombreux liens se sont tissés entre toutes les associations utilisatrices des locaux de l'École Giono. Nous avons su organiser des conférences de grande ampleur et notamment la dernière, avec la présence de Geneviève Legay et de Maître Arié Alimi.

Aussi, souhaitons-nous poursuivre nos actions citoyennes et écologiques pour aller vers un plus large projet d'éducation populaire.

Le mouvement des Gilets Jaunes s'est enrichi de la contribution de nombreuses autres associations et fait partie intégrante, désormais, du cadre associatif des mouvements populaires fédérateurs et dynamisants du Pays d'Aix.

Nous sommes actuellement sur le point de déposer les statuts d'une association, fédérant les organisations signataires du présent courrier, ayant pour objectif la cohésion sociale et culturelle des populations du Pays d'Aix.

Cette association, de type loi de 1901, vous permettra d'avoir un interlocuteur dûment identifié, personne morale jouissant d'une pleine capacité juridique.

Aussi, vous demandons-nous de reconduire notre autorisation à occuper les locaux de l'École Giono jusqu'à leur démolition. Nous vous demandons en outre, de respecter la parole que vous nous avez donnée en septembre 2019, de nous proposer un lieu de remplacement d'au moins 50 m<sup>2</sup> à notre usage exclusif, dès lors que les travaux de démolition commenceraient.

Nous vous prions également de donner instruction à vos Services, de laisser sur place et de respecter strictement le matériel nous appartenant, d'une valeur élevée, que nous ne pouvons déménager dans les conditions actuelles.

Nous vivons une période extrêmement complexe et difficile, voire tragique pour les plus fragiles. Il est essentiel en ces temps incertains, aussi bien sur le plan économique et financier que social, culturel et environnemental, de pouvoir compter sur la plus grande des valeurs humaines : la solidarité.

Nous restons dans une attitude positive et attendons de votre part une réponse favorable à nos requêtes et propositions.

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération citoyenne.

Signataires :

Les Gilets Jaunes du pays d'Aix ; Attac pays d'Aix ; La Ligue des Droits de l'Homme section du pays d'Aix ; les Déconomistes ; le Comité de mobilisation des étudiant·e·s de la faculté ALLSH ; le Comité de Lutte – Étudiant·e défends tes droits Aix-en-Provence ; l'Atelier Constituant des Bâisseurs Jaunes ; ANV COP21 ; Extinction Rébellion pays d'Aix ; l'Union Locale CGT du pays d'Aix ; l'Union Syndicale Solidaires 13 ; Solidaires étudiant·e·s Aix-Marseille ; la Confédération Paysanne ; le Collectif Climat du pays d'Aix ; le Pacte pour la Transition Aix-en-Provence ; Aix Solidarité ; Claudie & Benoît HUBERT Avocat·e·s.